

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. BEAUCHAMP, C. R., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de LA REVUE LÉGALE, 17 et 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL :

Pour le Canada et les Etats-Unis	- -	\$5.00
Pour l'Etranger	- -	6.00
CHAQUE NUMÉRO SÉPARÉMENT,	- -	50 Cents.

SOMMAIRE

HORMIDAS LAPOINTE vs. LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CHATEAUGUAY & NORD. — Chemin de fer. — Expropriation. — Indemnité. — Sentence arbitrale. — Dommages. — Chose jugée	109
LOUIS RIOPELLE vs. LA CITE DE MONTREAL. — Cité de Montréal. — Règlement des bâtisses. — Démolition. — Dommages	119
LA CORPORATION DU COMTE DE BEAUBARNOIS vs. EXURIE SENECAI. — Municipalité de comté. — Pont local. — Bureau des délégués. — Juridiction. — Conseil de comté. — Procès-verbal	122
ARTHUR L. DESAULNIERS vs. ONESIME DEPATIE & E. E. BELCOURT & C. ARCHER et al. — Substitution. — Incessibilité. — Insaisissabilité. — Administration. — Louage des biens substitués. — Frais	130
JEAN S. LAVERY vs. LA CORPORATION DES HUISSIERS DU DISTRICT DE MONTREAL. — Huissiers. — Suspension. — Réinstallation. — Contributions. — Frais	137

VIENT DE PARAITRE

ROY — DROIT DE PLAIDER, TRAITE sur L'AUTORISATION MARI-TALE et judiciaire, sur l'incapacité des MINEURS, des INTERDITS, des FEMMES MARIEES, d'ester en justice. Par Ferdinand Roy, docteur en Droit, avocat à Québec.

1 vol. in-8 de 300 pages. Prix : relié 1/2 chagrin \$2.50

WILSON & LAFLEUR, Limitée, Editeurs,

17-19, RUE SAINT-JACQUES,

Tel. Bell Main 2921

MONTREAL, Can.

Les volumes 1 à 15 (1895-1909) inclusivement, avec belle reliure, 1/2 roan, \$5.00 chaque